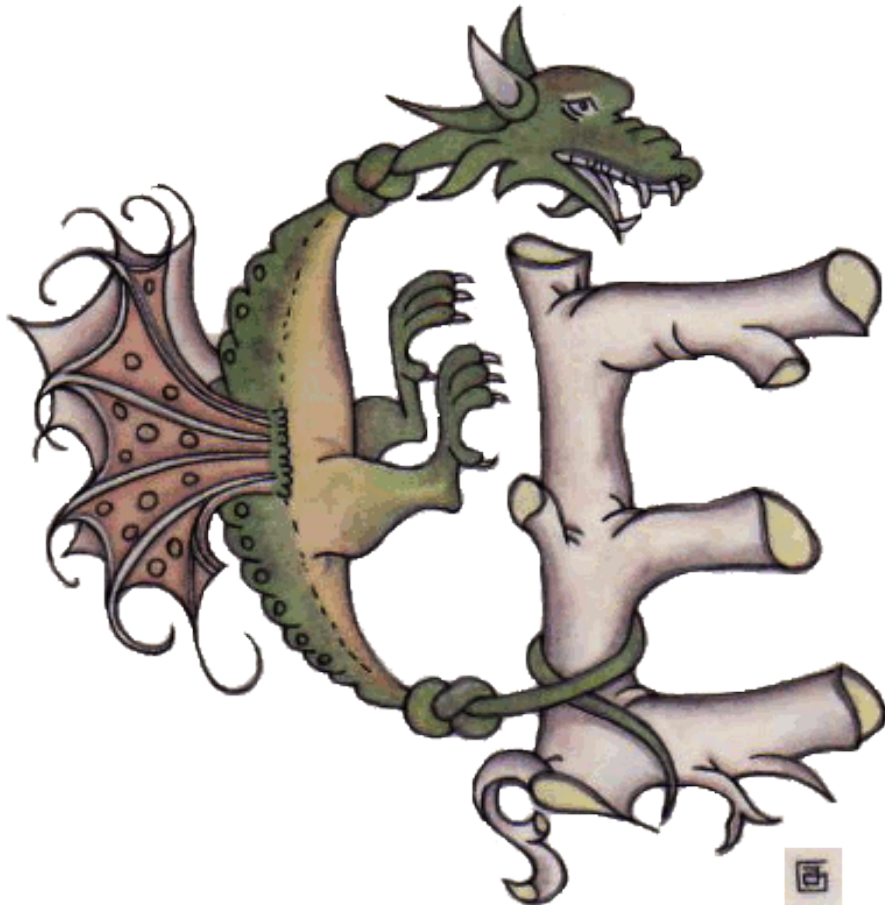


**Michel Martin**

**Saint-Martin d'Étampes  
de la fin de l'Ancien Régime  
à la Restauration**



**Première édition :**

***Les Cahiers d'Étampes-Histoire* 10 (2009), pp. 21-29**

**Réédition numérique avec l'aimable autorisation de l'auteur :**

***Le Corpus Étampois*, août 2018**

# *Saint-Martin de la fin de l'Ancien Régime à la Restauration*

*Michel Martin*

Depuis les temps médiévaux le faubourg est faiblement remparé, assez protégé pour repousser les bandes de pillards, mais trop peu pour soutenir un siège en règle, comme ce fut le cas en 1652. La paroisse montre un caractère rural marqué, malgré les auberges et les artisans qui profitent du trafic sur la route royale. La majorité de la population se compose de paysans, dont quelques vigneron et laboureurs authentiques, mais surtout de manouvriers ou journaliers, minuscules propriétaires, vivant de leur travail chez les autres. L'impôt est plus faible qu'à la campagne du fait du rattachement à la ville close.

## *Évolution des structures sociales d'après les contrats de mariage*

Selon les années, 10 à 29 % seulement des mariages concernant une épouse de Saint-Martin donnent lieu à un contrat dans les minutiers notariaux<sup>1</sup>. Et ces contrats sauf exception, comme lors d'un mariage avec un étranger, concernent essentiellement la fraction la plus aisée de la population. Si, de 1782 à 1785, le nombre des contrats chute, c'est à cause de la crise de l'ancien régime, qui atteint même ceux qui ont des biens.

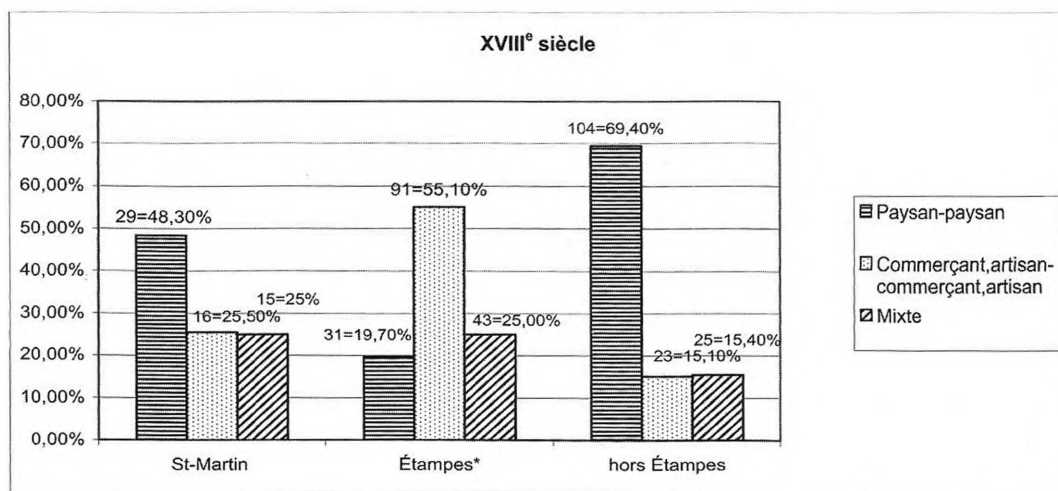
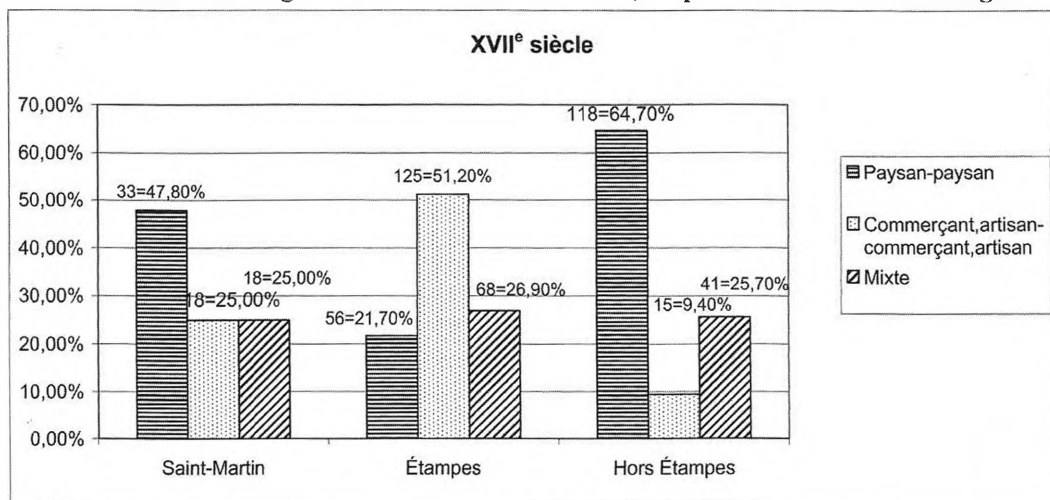
Comme les couches les plus modestes de la paysannerie n'ont généralement pas recours au notaire pour leurs unions, les commerçants et artisans sont surreprésentés. Le recours aux contrats de mariages est cependant la seule utilisable, car les registres paroissiaux ne mentionnent que tardivement la profession des paroissiens, en particulier celle du père de l'épouse<sup>2</sup>. Nous pouvons ainsi comparer le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, ce que ne permettent pas les registres de catholicité.

À Saint-Martin, logiquement, il y a davantage de mariages au sein du monde paysan qu'en ville, mais moins qu'à la campagne ; citons, pour la fin de la période, le mariage de deux voisins du Chesnay, celui d'Étienne Élie, laboureur, et de Julie Victoire Buisson, fille d'un autre laboureur en 1785. Certains artisans et commerçants se marient également entre eux, comme le maître de cuisine Louis Panchot qui épouse une fille de voiturier, Marguerite Chagot ; une telle situation est le reflet d'une présence plus mesurée dans le quartier. Cependant il existe des mariages mixtes, comme, en 1786, celui de la fille du poulailler Ingé mariée tardivement à 34 ans à un laboureur de Mérouville âgé de 30 ans<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Nous ne prenons en compte que les épouses, car les hommes se marient dans la paroisse de l'épouse : ainsi, dans la ville 45 % d'entre eux sont absents des actes de mariages ; ils ne figurent que si les congés (autorisation de contracter mariage hors de la paroisse) sont conservés.

<sup>2</sup> Les minutiers souffrent de lacunes identiques, mais beaucoup plus rarement.

<sup>3</sup> Les couples réunissant une épouse sensiblement plus âgée que son mari sont assez fréquents.

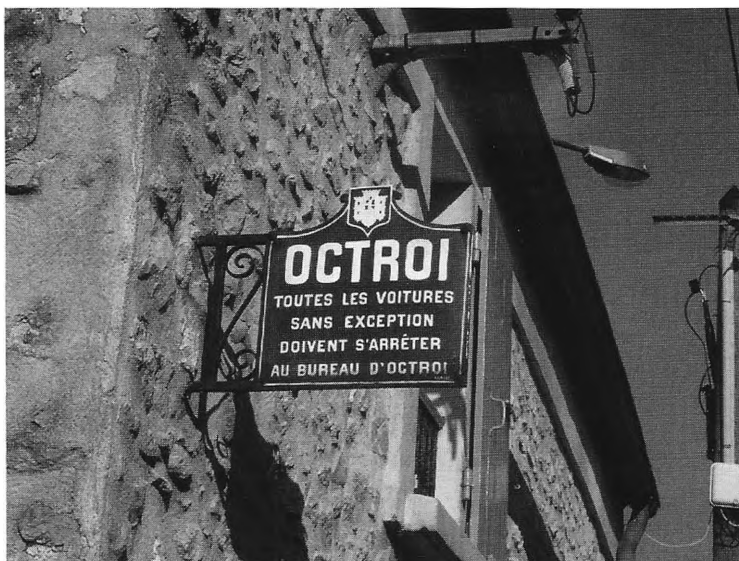
Les mariages aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, d'après les contrats de mariage

Saint-Martin exclu, et non compris les mariages mixtes Étampes-hors Étampes\*.

À la veille de la Révolution, la population du quartier est jeune, sans espoir de promotion sociale sur place ; certains émigrent, environ 15 à 20 %, sinon les 1000 naissances excédentaires enregistrées entre 1711 et 1789 devraient se traduire par une population de 2100 à 2200 habitants lors du premier recensement par tête en 1790, au lieu de 1930 dénombrés.

D'après les actes de mariages, en effet de nombreux journaliers et salariés agricoles sont nés dans les villages du voisinage tandis que 7 ou 8 jeunes femmes originaires des paroisses environnantes, mais qui n'ont aucune raison de demeurer dans le faubourg si elles n'y sont pas employées, sont vraisemblablement domestiques. Cette immigration semble à l'origine d'une baisse assez nette du nombre de signatures féminines dans les actes de mariage ; la proportion passe en effet de 50 % entre 1730 et 1740, à 38 % en 1755 pour se maintenir ensuite à ce niveau. Le monde des petits paysans, qui a rarement recours au notaire, s'est appauvri si l'on en croit l'évolution du niveau des dots. On assiste à une forme de prolétarisation des plus fragiles ; le nombre des manouvriers et salariés s'accroît passant de 28,5 % de la population en 1738 à 32 % à la fin de l'Ancien Régime. Les ruraux des paroisses voisines sont de plus en plus nombreux à gagner le chef-lieu. Certains des paroissiens de Saint-Martin doivent tenter une reconversion professionnelle dans les années 1780 et ne cherchent plus à s'employer dans l'agriculture.





Plaque de l'octroi, à l'entrée de la ville, route de Saclas (XIX<sup>e</sup> siècle).  
Photo Christian Carenton

Avec la Révolution la paroisse disparaît avant de renaître après le Concordat de 1801, mais amputée de la rue du Haut-Pavé. Déjà quelques années auparavant la barrière d'octroi, récemment rétabli, avait été déplacée de l'entrée de la ville close jusqu'au bas de la rue, provoquant l'ire du juge Jean Gérard Geoffroy, le père du naturaliste, propriétaire d'une maison à cet emplacement. En effet la barrière empiétait sur sa propriété et il s'insurge « au nom du droit sacré des propriétaires »<sup>6</sup>.

Le quartier fournit surtout des faits divers et des anecdotes comiques<sup>7</sup> liées aux événements : la rédaction volontairement ironique de baux de « vaches républicaines » ou l'affaire des deux dragons logés chez Ciret, un exploitants de Villesauvage pour faire rentrer un retard d'impôt. Les troupiers s'arrangent avec le contribuable récalcitrant et finissent pas travailler pour lui comme ouvriers agricoles. Malgré les classiques descentes de cloches ainsi que les ventes de biens religieux et de biens d'immigrés, le changement n'est guère sensible dans le quartier. L'église, point de ralliement de la communauté, est transformée en entrepôt, c'est la conséquence la plus visible des événements<sup>8</sup>. Quelques notables, dont auparavant l'influence ne dépassait pas le cadre paroissial, sont investis de fonctions municipales, comme le tapissier Fricaud issu de la garde nationale.

### *Le quartier Saint-Martin d'après le recensement de 1817*

La définition du quartier retenue ici est identique à celle qui prévalait pendant l'Ancien Régime, la rue du Haut-Pavé, désormais rattachée à Saint-Gilles, est comprise dans l'analyse, afin de permettre des comparaisons significatives. La source paraît fiable. Quelques âges sont omis, rendus insignifiants par la masse des données.

<sup>6</sup> Martin Michel, « Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, un grand savant, un homme de cœur et un homme d'action », *Bulletin de la société historique de Dourdan en Hurepoix*, n°36, 1998, p. 22.

<sup>7</sup> Certaines contraintes nées dans l'imaginaire d'urbains acharnés à ignorer les réalités rurales du temps ont été plus efficace pour contrer la Révolution que l'action des contre-révolutionnaires authentiques. Les paysans ne se sont pas insurgés, mais ont triché autant que faire se pouvait (gerbes battues à moitié lors des réquisitions de grain par exemple) ou usé de la dérision ; ainsi, l'obligation d'user du terme de citoyen n'a abouti qu'à faire qualifier de « citoyen » les ouvriers agricoles connus pour leurs exploits d'ivrognes.

<sup>8</sup> *Étampes en Révolution...*, p. 189, 191 et 165.

*Les caractéristiques de la population*

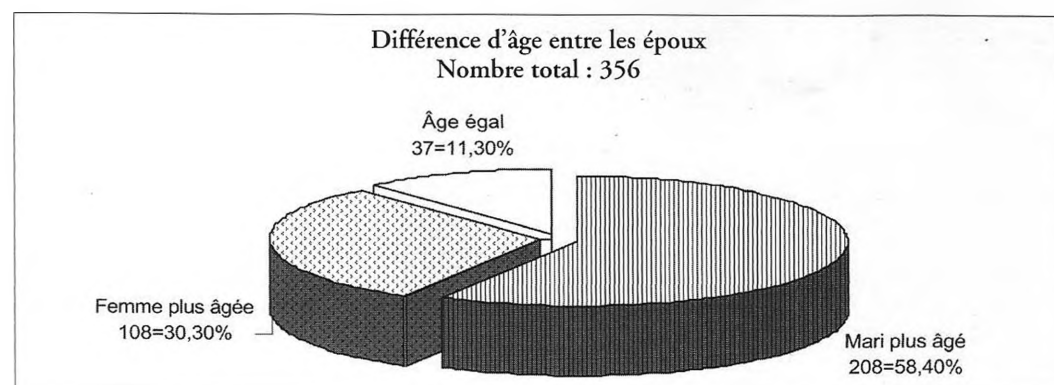
D'après ce document, le quartier (ancienne paroisse) comprend 494 feux et 1848 habitants. Par rapport à 1738, le nombre de feux est en nette augmentation, 494 contre 383 ; mais une légère incertitude demeure, car nous ignorons les critères retenus pour définir les feux en 1738.

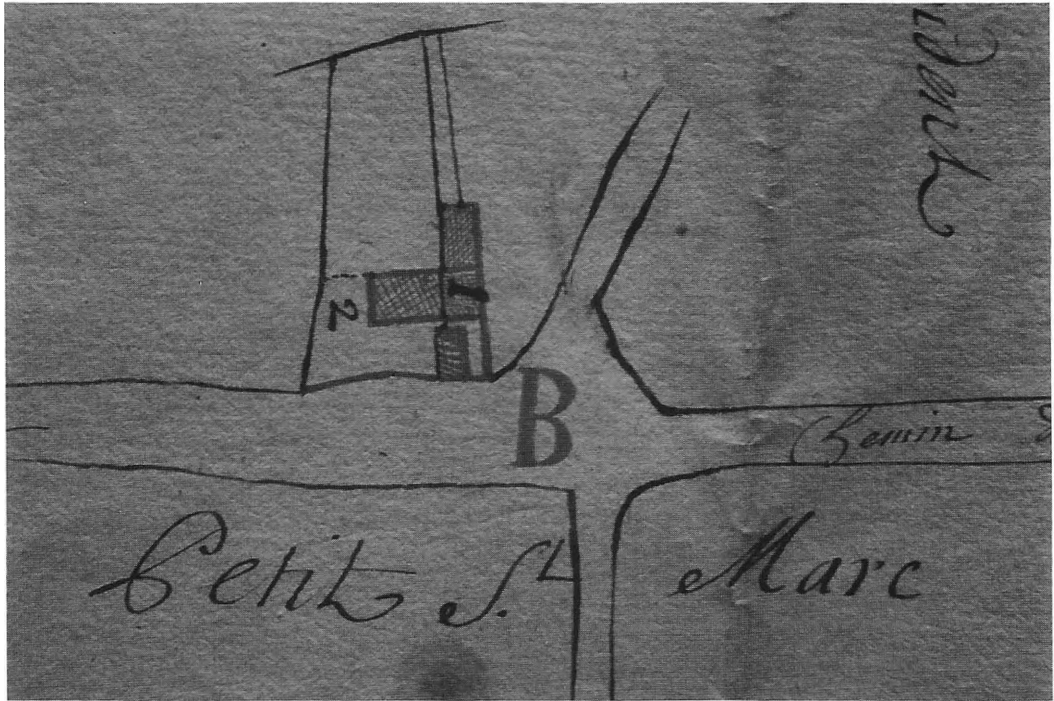
## Répartition par âge des habitants

| Âge      | Hommes |             | Femmes |             |
|----------|--------|-------------|--------|-------------|
|          | nombre | pourcentage | nombre | pourcentage |
| < 5 ans  | 82     | 10,0 %      | 89     | 9,6 %       |
| < 10 ans | 93     | 11,3 %      | 87     | 9,4 %       |
| < 15 ans | 70     | 8,5 %       | 65     | 7,0 %       |
| < 20 ans | 82     | 10,0 %      | 87     | 9,4 %       |
| < 25 ans | 71     | 8,7 %       | 93     | 10,0 %      |
| < 30 ans | 53     | 6,4 %       | 63     | 6,8 %       |
| < 35 ans | 66     | 8,0 %       | 52     | 5,6 %       |
| < 40 ans | 43     | 5,2 %       | 59     | 6,3 %       |
| < 45 ans | 53     | 6,4 %       | 52     | 5,6 %       |
| < 50 ans | 32     | 3,9 %       | 44     | 4,7 %       |
| < 55 ans | 53     | 6,4 %       | 53     | 5,7 %       |
| < 60 ans | 41     | 5,0 %       | 39     | 4,2 %       |
| < 65 ans | 39     | 4,7 %       | 31     | 3,3 %       |
| < 70 ans | 14     | 1,7 %       | 30     | 3,2 %       |
| < 75 ans | 10     | 1,2 %       | 15     | 1,6 %       |
| < 80 ans | 8      | 0,9 %       | 7      | 0,7 %       |
| > 80 ans | 6      | 0,7 %       | 4      | 0,4 %       |
| Total    | 816    |             | 923    |             |

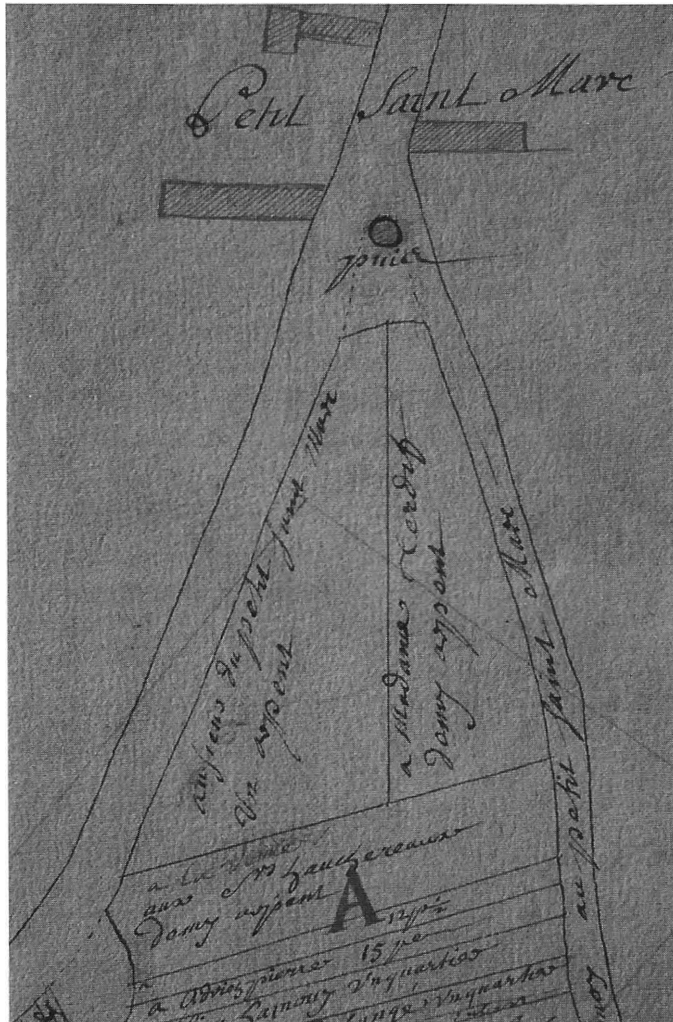
La moyenne d'âge masculine est de 29 ans et 11 mois et la moyenne féminine de 26 ans et 8 mois. La population comprend une centaine d'habitants de moins qu'en 1790 (nous ignorons la fiabilité de ce décompte), mais il s'agit surtout d'une population jeune, puisque les moins de 30 ans en représentent plus de la moitié. Le mariage est toujours tardif : 56 % des hommes âgés de 20 à 24 ans sont célibataires et 70 % des femmes. Les hommes (77) et les femmes (87) de plus de 60 ans représentent cependant près de 9 % de la population. La doyenne, Catherine Vézard, est âgée de 92 ans ; elle meurt en juin 1817.

Malgré l'excès des effectifs féminins, l'épouse est fréquemment plus âgée que le mari, et parfois assez nettement. C'est là une situation que l'on rencontre partout dès la période médiévale, et qui s'observe dans tous les milieux et toutes les classes d'âge. La différence la plus importante





Le Petit Saint-Mars, XVIII<sup>e</sup> siècle  
Fonds Valory, A.D.Essonne



Un puits public au Petit Saint-Mars, au carrefour de la route de Guillerval à Saclas (ancienne voie romaine) et de la route d'Étampes à Saclas. XVIII<sup>e</sup> siècle. Fonds Valory, A.D.Essonne

concerne le couple exploitant le cabaret du 2 rue Saint-Martin : Jean Caquet, âgé de 37 ans, a 15 ans de moins que son épouse Marie Madeleine Darblay ; le voiturier Étienne Bergerin a épousé Marie-Françoise Chauvet de 13 ans son aînée. Il ne s'agit pas de salariés (souvent « étrangers ») ou de manouvriers mariés à des veuves ou des « incasables »<sup>9</sup>. La jeune génération montre le même comportement : à 27 ans, Marguerite Chauvet est l'épouse d'Alexandre Denis, un journalier de 23 ans.

Cette situation, comme l'inverse, peut être due à des remariages suite à des veuvages, comme l'indiquent alors les enfants vivant avec leurs parents et beaux-parents. C'est le cas du journalier Étienne Mercier, âgé de 53 ans, qui a épousé Madeleine Chaumette de 21 ans sa cadette. Jean Mercier, âgé de 20 ans, lui aussi journalier, est né d'un précédent mariage de son père.

Mais certains maris semblent avoir délibérément choisi d'épouser une « jeunesse », comme le bottier Nicolas Benezerot qui a épousé vers 50 ans Marguerite Lamirault de 24 ans sa cadette, leur fille Victoire est âgée de 22 ans. Un couple montre un écart encore plus important : la femme du journalier Louis Riquois, 68 ans, a seulement 40 ans, elle lui a donné un enfant cinq ans plus tôt. Nous ignorons toutefois s'il s'agit du premier mariage de Nicolas Benezerot et de Louis Riquois.

Alors que les mariages sont assez tardifs, certains couples très jeunes pourraient bien avoir été contraints de précipiter les événements pour cause d'espérance d'enfant ou de « séduction » des filles. C'est ainsi qu'à 16 ans Julie Charpentier est déjà mariée au journalier Parfait Creuzet âgé de 21 ans, tandis que Raphaël Constantin, un garçon boucher de 19 ans, a épousé Mélanie Tabard, du même âge que lui. Ils élèvent un petit Jules de quatre mois. Il s'agit de situations assez exceptionnelles. Dans le second cas, l'état civil montre que la conception prénuptiale est certaine.

### *Les professions*

La nomenclature des professions agricoles a subi une mutation, la dénomination « manouvrier » a disparu, remplacée par celle de « journalier » tandis que localement, depuis la Révolution, les laboureurs s'intitulent « cultivateurs »<sup>10</sup>. Malgré la contraction du vignoble, les vigneronns sont plus nombreux, mais sont presque tous âgés : en moyenne plus de 58 ans pour les chefs de famille et 45 en incluant les fils adultes vivant au foyer paternel<sup>11</sup>. Certains de ces héritiers déclarent exercer un autre métier. À la génération suivante, le nombre des vigneronns va baisser. Signe annonciateur : le 22 août 1818, le vigneron Esprit Boudet, âgé de 65 ans et sa femme Geneviève, née Lemestre, résidant au n° 2 de la rue Reverseleu, quittent le pays.

Le nombre des jardiniers a augmenté<sup>12</sup> et les cultivateurs surpassent le nombre des laboureurs. Mais il douteux que les rares lopins vendus aux petits paysans comme biens nationaux aient permis d'arrondir les propriétés des cultivateurs au point d'en faire des exploitations rentables. C'est sans doute l'essor démographique et l'atomisation des propriétés lors des héritages, qui explique que le nombre des petits propriétaires ait augmenté. Seuls, les journaliers sont moins nombreux que les manouvriers d'autrefois.

Une évolution sensible est apparue. Alors qu'en 1738, près de 45 % des chefs de famille étaient paysans, ils ne sont plus que 36 %, 79 ans plus tard ; en revanche la proportion des artisans et des commerçants a fortement augmenté, passant de 19 % de l'effectif à 46 %. En nombre

<sup>9</sup> Martin Michel, « La population de Saint-Martin ... », p. 22-39.

<sup>10</sup> Journalier dès 1740 (acte de mariage) et cultivateur en 1797.

<sup>11</sup> Chez les cultivateurs ces moyennes atteignent 53 ans et 42 ans.

<sup>12</sup> Dans la zone viticole, à Torfou, de nombreux vigneronns sont devenus jardiniers entre 1788 et le recensement de 1817 (Archives municipales de Torfou : terrier de 1788 et recensement, documents non cotés).

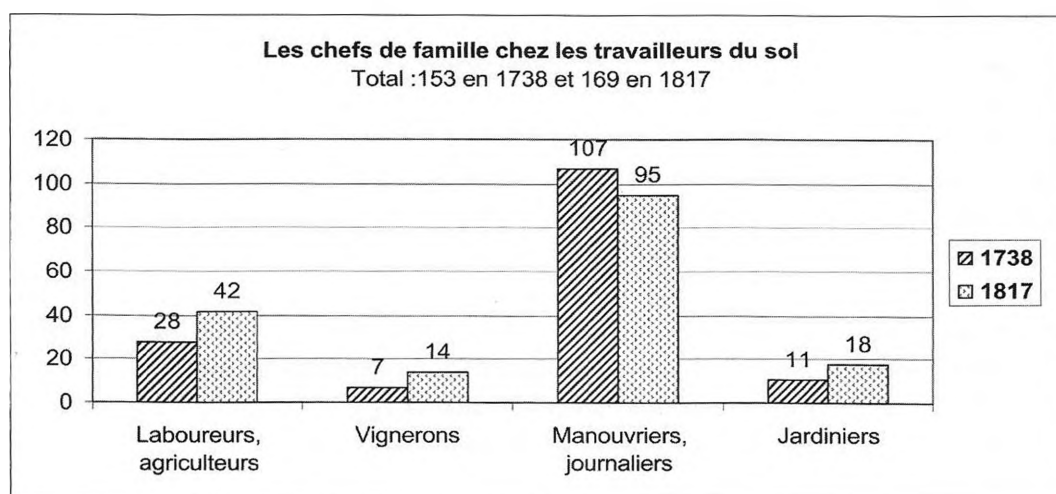


d'actifs masculins (salariés et patronat), les effectifs du commerce et de l'artisanat avec 307 hommes de plus de 18 ans (54,3 %) dépassent maintenant ceux de l'agriculture qui en employe 218 (38,5 %) sur un total de 565 actifs masculins. C'est là une mutation majeure dans le quartier.

### La profession des chefs de famille en 1738 et 1817

|                        | 1738 |        | 1817 |        |
|------------------------|------|--------|------|--------|
|                        | N    | %      | N    | %      |
| Paysannerie            | 167  | 44,6 % | 180  | 36,5 % |
| Commerce et artisanat  | 72   | 19,2 % | 234  | 47,3 % |
| Veuves et célibataires | 39   | 10,4 % | 68   | 13,1 % |
| Deniers <sup>13</sup>  | 46   | 12,2 % |      |        |
| Profession omise       | 34   | 9,0 %  | 0    | 0      |
| Administration         |      |        | 8    | 1,6 %  |
| Propriétaires          |      |        | 14   | 2,8 %  |
| Rentiers et retraités  |      |        | 4    | 0,8 %  |
| Militaires en retraite |      |        | 3    | 0,6 %  |
| Total                  | 374  |        | 494  |        |

L'agriculture ne représente donc plus la première source d'activité. Les commerçants et artisans paraissent trop nombreux pour la population et ne sont certainement pas tous prospères. Un document un peu plus tardif signale que le nombre trop élevé des commerçants cause leur médiocrité économique, en particulier dans l'alimentation<sup>14</sup>. Pour 1800 à 1900 habitants le quartier compte 19 feux vivant de l'alimentation (dont 5 bouchers, 5 épiciers et 5 boulangers). Le passage sur la route peut améliorer la vente, mais il existe un boucher pour 450 habitants alors que dans la plupart des foyers on était loin de consommer de la viande chaque jour.



Pendant la Révolution et l'Empire, l'enseignement primaire est resté le parent pauvre du système éducatif ; pourtant au lieu d'un instituteur en 1738, maintenant il y en a quatre, dont une femme. Désormais quelques représentants de l'administration, en nette progression depuis

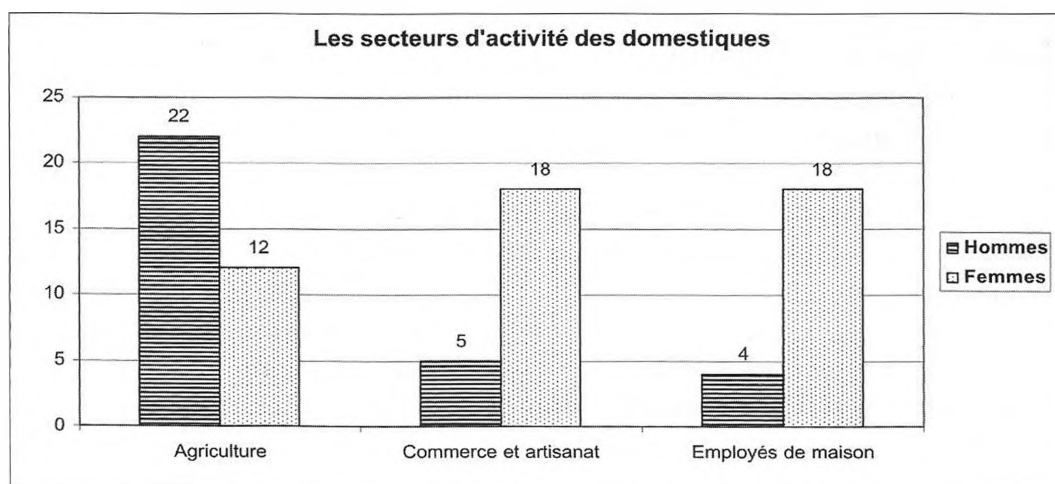
<sup>13</sup> Contribuables très modestes imposés symboliquement à un denier.

<sup>14</sup> In Claude Gény, *Étampes de 1770 à 1836...*, p. 47

la fin de l'Ancien Régime, habitent le quartier, tandis que des militaires en retraite, dont trois chefs de famille (officiers en demi-solde<sup>15</sup>) et deux hommes du rang, âgés de 28 à 44 ans, sont les témoins aigris de la déchéance impériale et du retour des Bourbons. L'ancien homme du rang, Paul Roger, a repris le métier familial, maçon en plâtre.

### *Le travail féminin*

En plus de l'institutrice signalée plus haut, sont mentionnées une fileuse, cinq couturières, quatre blanchisseuses et une filassière. Les domestiques sont les plus nombreuses, certaines dans les exploitations agricoles et les auberges et débits de boisson, alors que d'autres sont employées de maison ; mais il est parfois difficile de préciser s'il s'agit de leur seule activité quand elles travaillent chez des commerçants ou artisans.



Nous avons découvert 48 de ces femmes qualifiées de domestiques. Elles sont parfois très jeunes ; ainsi Alexandrine Rousset, employée par l'aubergiste Frédéric Armand, rue Saint-Martin, n'a que 13 ans. Les garçons sont également placés de bonne heure. À la ferme de la Malmaison, par exemple, on emploie un enfant de 11 ans, Alexandre Laisné, et une jeune fille de 15 ans, Adélaïde Houdy. Les jeunes femmes sont fréquemment originaires de la campagne et cherchent à se constituer une dot. L'excès de femmes par rapport aux effectifs masculins chez les jeunes adultes et la présence de 61 célibataires âgées de 20 à 24 ans (70 %) résultent du placement de ces domestiques. En effet, 44 jeunes femmes de moins de 30 ans sont domestiques contre seulement 18 jeunes hommes ; or, ces jeunes femmes viennent souvent des villages environnants et augmentent de ce fait les effectifs féminins du quartier. Elles quittent fréquemment le faubourg lors de leur mariage, engendrant ainsi un déficit des effectifs féminins dans la classe d'âge des 30-35 ans.

La jeune population du faubourg constitue une réserve de bras pour les entrepreneurs décidés à se lancer dans un embryon de révolution industrielle, mais ce sera pour un peu plus tard.

<sup>15</sup> Charles Ruzé, 44 ans, Étienne Chevalier, 32 ans et Louis Langjois, 29 ans.